



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 48 - MARS 2015

SOMMAIRE

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Décision N °2015065-0004 - Délégation de signature en matière de ressources humaines - Mise à jour du 6 mars 2015	1
Décision N °2015065-0005 - Délégations de signature en matière d'achats et de marchés publics - Mise à jour du 6 mars 2015	6
Décision N °2015065-0006 - Délégations de signature en matière de dépenses et de recettes - Mise à jour du 6 mars 2015	11
Décision N °2015065-0007 - Délégations de signature en matières spécifiques - Mise à jour du 6 mars 2015	22

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Arrêté N °2015072-0004 - Arrêté de subdélégation de signature du directeur régional de la DIRECCTE sur les compétences administratives du Préfet de région	27
Décision N °2015072-0005 - Décision de délégation de signature du DIRECCTE sur les pouvoirs propres du DIRECCTE à la responsable de l'unité territoriale des Yvelines	31

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision N °2015071-0008 - Décision 2015-04 Portant délégation de signature du Directeur Général (Isabelle HATTON)	38
Décision N °2015071-0009 - Décision 2015-05 Portant délégation de signature du Directeur Général (Krystelle CUMAN- GONVALVES)	41
Décision N °2015071-0010 - Décision 2015-06 Portant délégation de signature du Directeur Général (Judith CUBERTAFOND)	44
Décision N °2015071-0011 - Décision 2015-07 Portant délégation de signature du Directeur Général (Anne LE BAUT)	47
Décision N °2015071-0012 - Décision 2015-08 Portant délégation de signature du Directeur Général (Jean- Baptiste DURIEUBLANC)	50
Décision N °2015071-0013 - Décision 2015-09 Portant délégation de signature du Directeur Général (Mourad BADID)	53
Décision N °2015071-0014 - Décision 2015-10 Portant délégation de signature du Directeur Général (Magalie COLOMBEL)	55
Décision N °2015071-0015 - Décision 2015-11 Portant délégation de signature du Directeur Général (Manon DUBOIS)	57



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015065-0004

signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

le 06 Mars 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature en matière de
ressources humaines - Mise à jour du 6 mars
2015

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952 ;
- Vu le règlement intérieur du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Décide :

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à Monsieur Etienne GUYOT, Directeur général, à effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement, à la gestion et à la mise à pied à titre conservatoire, des agents exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste.

Sur proposition du Directeur général, en cas d'absence ou d'empêchement, Michel DELAMAIRE, Directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes termes.

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 2

De donner délégation de signature à Philippe JACOB, Directeur général adjoint des ressources humaines, à effet de signer, pour l'ensemble des agents de la CCIR :

1. les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste ;
2. les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la CCIR ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité ;
3. les réquisitions des agents dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens ;
4. les conventions de détachement ou de mise à disposition ;
5. les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire ;
6. les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail ;

7. les décisions individuelles concernant le Fonds Social ;
8. les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage ;
9. les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des CCI ;
10. les décisions portant admission à la retraite ;
11. les décisions individuelles relatives à l'application du règlement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la CCIP ;
12. les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du RSAV au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe JACOB, Olivier MARLAND, Directeur du pôle « gestion administrative et sociale », reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions pour les seules décisions visées aux points 7, 8, 9, 10, 11 et 12 indiqués ci-dessus.

ARTICLE 3

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives aux agents exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite ;
- les conventions de stage ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité ;

NOM	FONCTION	EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT	
		NOM	FONCTION
Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint chargé de l'administration générale		
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Richard SKRZYPCZAK Michel REVERSAT	Directeur, adjoint au DGA – ERF Secrétaire général de la DGA –ERF
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises		
Pascal MORAND	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Anne GALITZINE	Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Remy ARTHUS	Directeur du développement international des entreprises

ARTICLE 4

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement et à la gestion des agents (stagiaires, titulaires, contractuels, à durée déterminée ou indéterminée, vacataires et stagiaires d'école) à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la CPR, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite ;
- les conventions de stage ;
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

NOM	FONCTION	EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT	
		NOM	FONCTION
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Odile JARRY	Directeur Adjoint au DGDD
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles –Yvelines	Christian BOYER	Directeur Adjoint au DGDD
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine		
Tristan GILLOUARD	Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur Adjoint au DGDD
Géraldine FROBERT	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur Adjoint au DGDD
BERNARD CAYOL	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur Adjoint au DGDD
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Daniel RAMAGE Philippe DO NGOC	Directeur délégué aux affaires régionales Responsable du pôle affaires réglementaires et électorales
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication		
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Brigitte POIRE-MARAUX	Adjoint à l'inspecteur général
Michèle HABY-ARLEN	Directeur de la stratégie, du plan et de la gestion des risques		
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Antoine DEVE	Directeur adjoint
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Mathieu BOULANGER	Directeur adjoint
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Directeur adjoint
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Marie-Céline DORS	Responsable du département pilotage et support de la filière
Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur des relations internationales de la DGA ERF	Franck DESROCHES	Adjoint au Directeur
Philippe REGIMBART	Directeur des admissions et concours	Xavier COVILLE	Adjoint au Directeur de la DAC
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général de HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général
Frank BOURNOIS	Directeur général de ESCP-EUROPE	Hervé DUFOORT	Secrétaire général
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Thierry ARNAUD	Secrétaire général
Yves PORTELLI	Directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER	Secrétaire général
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Frédérique BONLIEU	Directeur adjoint
Chantal FOUQUE	Directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	Secrétaire général
Bruno GARDET	Directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO	Secrétaire général
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage	Georges DAUBRESQUE	Directeur adjoint des services généraux
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	Directeur adjoint chargé de l'administration générale

Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ	Secrétaire général
Laurent PLAS	Directeur de l'ITEDEC	Sabrina FAINELLI	Secrétaire général
Michaël ETIENNE	Directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN		
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC	Brigitte DUCHENE	Secrétaire général
Richard BENAYOUN	Directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BREVINION	Directeur adjoint
Yves REDONDO	Directeur des achats	Catherine CHEVRET-BERSANI	Directeur adjoint
Didier ISRAEL	Directeur juridique		

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 6 mars 2015



Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015065-0005

signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

le 06 Mars 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégations de signature en matière d'achats et
de marchés publics - Mise à jour du 6 mars
2015

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le code de marchés publics ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 ;

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 1

De donner délégation de signature à Michèle HABY-ARLEN, Directeur de la stratégie, plan et gestion des risques, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les accords-cadres et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

ARTICLE 2

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les accords-cadres et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Jeanne-Marie DUMON, Directeur, adjoint au Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3

De donner délégation de signature à Bernard RAMANANTSOA, Directeur général de HEC Paris, dans la limite de ses attributions, à effet de signer les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés.

En cas d'absence ou d'empêchement, Olivier MOREAU, Secrétaire général de HEC Paris, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4

De donner délégation de signature à Yves REDONDO, Directeur des achats, à effet de signer tous les accords-cadres et les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 90.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur exécution pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Catherine CHEVRET, Directeur adjoint des achats, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 5

De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, Directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT et tous les accords-cadres et les marchés de travaux et de prestations de services associées d'un montant inférieur à 90.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Pierre-Lionel BREVINION, Directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 6

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, Directeur juridique à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de prestations juridiques d'un montant inférieur à 15.000 € HT pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, Claude COILLARD-CHABIR, Responsable du service contentieux privé, appui juridique aux chambres de commerce et d'industrie départementales, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

ARTICLE 7

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 15.000 € HT ;
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, d'ingénierie de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'études de cas et de matériels à usage sportif et récréatif d'un montant inférieur à 90.000 € HT ;
- marchés d'un montant inférieur à 90.000 € HT conclus sur le fondement d'un accord-cadre (marchés subséquents)

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Chambres de commerce et d'industrie départementales			
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine		
Tristan GILLOUARD	Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD
Géraldine FROBERT	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD

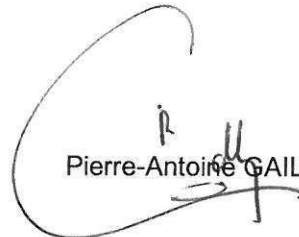
Directions rattachées à la direction générale			
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Françoise DELPUECH Daniel RAMAGE Philippe DO NGOC	Responsable du département gestion Directeur délégué aux affaires régionales Responsable du pôle affaires réglementaires et électorales
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication		
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Brigitte POIRE-MARAUX	Adjoint à l'inspecteur général
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Antoine DEVE	Directeur adjoint
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Mathieu BOULANGER	Directeur adjoint
Directions générales adjointes et directions rattachées			
Philippe JACOB	Directeur général adjoint chargé des ressources humaines		
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK	Secrétaire général de la DGA-ERF Directeur adjoint du DGA-ERF
Philippe REGIMBART	Directeur des admissions et concours	Xavier COVILLE	Adjoint au Directeur de la DAC
Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur des relations internationales de la DGA ERF	Franck DESROCHES	Adjoint au Directeur
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Rémy ARTHUS	Directeur du développement international des entreprises
Pascal MORAND	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Anne GALITZINE	Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Directeur-adjoint des services généraux
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Pascal JACQUIN Marie-Céline DORS	Directeur-adjoint Responsable du département pilotage et support de la filière
Ecoles			
Frank BOURNOIS	Directeur général de ESCP-EUROPE	Hervé DUFOORT	Secrétaire général
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Thierry ARNAUD	Secrétaire général
Yves PORTELLI	Directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER	Responsable département, finances, contrôle, logistique informatique achats
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Agnès GRANDJEAN	Secrétaire général
Chantal FOUQUE	Directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	Secrétaire général
Bruno GARDET	Directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO	Secrétaire général
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage	Georges DAUBRESQUE	Directeur-adjoint des services généraux
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ	Secrétaire général
Laurent PLAS	Directeur de l'ITEDEC	Sabrina FAINELLI	Secrétaire général
Michaël ETIENNE	Directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN	Françoise LE PAPE	Responsable de la formation continue

Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC	Brigitte DUCHENE	Secrétaire général
-----------------	----------------------	------------------	--------------------

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 6 mars 2015



Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015065-0006

**signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France**

le 06 Mars 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégations de signature en matière de
dépenses et de recettes - Mise à jour du 6 mars
2015

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 1

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer les engagements de dépenses dans les conditions définies ci-après :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers CODES SAP
		Nom	Fonction	
Chambres d'industrie et de commerce départementales				
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental CCID Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1310 CF : tous
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental CCID Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1380 CF : tous
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental CCID Hauts-de-Seine	Anne BARRIERE-L'ETENDARD	administration, finances et ressources humaines	Société n° 1320 CF: tous
Tristan GILLOUARD	Directeur général délégué départemental CCID Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT Jean-Louis ANDRIEUX Alexandre VAUDOIS	Directeur adjoint au DGDD Responsable Finances Responsable Administration et logistique	Société n°1330 CF : tous
Géraldine FROBERT	Directeur général délégué départemental CCID Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1340 CF : tous
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental CCID Val-d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1350 CF : tous
Directions rattachées à la direction générale				
Michèle HABY-ARLEN	Directeur de la stratégie, du plan et de la gestion des risques			Société n° 1110 CF : C440
Michel DELAMAIRE	Directeur général délégué, responsable pôle recherche de financements nationaux et européens			Société n° 1110 CF : C450

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers CODES SAP
		Nom	Fonction	
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Antoine DEVE Isabelle BRILLANT	Directeur adjoint Responsable du département supports	Société n° 2110, CF : tous
Jean DESTRI BATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Françoise DELPUECH Daniel RAMAGE Philippe DO NGOC	Responsable du département gestion Directeur délégué aux affaires régionales Responsable du pôle affaires réglementaires et électorales	Société n° 1110 CF : C411
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication			Société n° 1110 CF : C403
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Brigitte POIRE-MARAUX	Adjoint à l'inspecteur général	Société n° 1110 CF : C420
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Mathieu BOULANGER	Directeur adjoint	Société n° 1110 CF : C426
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion			Sociétés n° 1120 7010 CF : tous
Directions générales adjointes				
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK	Secrétaire général Directeur, adjoint au DGA-ERF	Sociétés n° : * 2010 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : • 2200, 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920. • 2110, 2600, 2610, 2620, 2640, 2660, 2670, 2690, 2830, 2840, 2850, 2860 CF : tous
Véronique LABLE	Directeur du CFA			Société n° 2010 CF : 4A18, CF : 4A30
Anne-Marie LE BEVILLON	Directeur du marketing			Société n° 2010 CF : 4A26, 4A27, 4A30
Nathalie BERRIAT	Directeur de l'innovation pédagogique			Société n° 2010 CF : 4A11, 4A20, 4A21, 4A22, 4A24
Jacques –Olivier HENON	Directeur des politiques éducatives			Société n°2010 CF : 4A16, 4A28, 4A29
Sylvie MOUCHEZ	Responsable du département orientation (BIOP et CIOP)			Société n°2010 CF : 4A16
Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur des relations internationales de la DGA ERF	Franck DESROCHES	Adjoint au Directeur	Société n° 2040 CF : tous
Philippe REGIMBART	Directeur des admissions et concours	Xavier COVILLE	Adjoint au Directeur de la DAC	Société n°2150 CF : tous
Jean-Claude SCOUBE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission	Société n°1140 CF : tous Société n°7030 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers CODES SAP
		Nom	Fonction	
Bertrand MARJOLLET	Directeur des Filières et Territoires			Société n° 1140 CF : 2I60, 2I62, 2I72, 2I80, 2I81, 2I82 Société n° 7030 CF : tous
William PROST	Directeur du Développement des entreprises			Société n° 1140 CF : 2I50, 2I51, 2I71, 2I79
Paul BRULEY	Responsable du département CFE mutualisé			Société n° 1140 CF : 2I11, 2I12, 2I13, 2I14, 2I15 2I20, 2I30
Catherine DEMONGEOT	Directeur du marketing et des relations clients			Société n° 1140 CF : 2I17, 2I18, 2I40, 2I65, 2I83
Pascal MORAND	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Anne GALITZINE Jean-Luc BIACABE	Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC Directeur des politiques économiques	Société n° 1400 CF : tous
Anne OUTIN-ADAM	Directeur des politiques législatives et juridiques			Société n° 1400 2N10 2N16 2N40 2N41 2N42
Mirko HAYAT	Directeur du CREDA			Société n° 1400 CF : 2N42
Sébastien CALMONT	Directeur de IRPI			Société n° 1400 CF : 2N41
France MOROT-VIDELAINE	Directeur des politiques territoriales de la DGA EMC			Société n° 1400 CF : 2N30 2N31 2N32 2N33
Philippe JACOB	Directeur général adjoint chargé des ressources humaines			Sociétés n° 1110 CF : C410 Sociétés n° 8010 8020 8030 CF : tous
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Remy ARTHUS Georges FISCHER Jean-Luc FERLANDE	Directeur du développement international des entreprises Directeur réseaux et partenariats internationaux Adjoint au directeur	Société n° 1130 CF : tous
Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint de l'administration générale	Jeanne-Marie DUMON	Directeur, adjoint au DGA	Sociétés n° : * 1910, 1920, 2910 CF : tous * 1500 - 1510 CF : tous
Thierry MENUET	Responsable du service de prévention et des risques			Société n° 1500 CF : 6 P01
Jean-Christophe BRUERE	Responsable du service des assurances			Société n° 1500 CF : 6 P02
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Directeur adjoint	Société n° 1510 CF : tous
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Stéphane LEMAIRE	Secrétaire général pôle Champerret	Société n° 1510 CF : 2USC
Pascal FRANCINEAU	Gérant de restaurant	José POSENATO Miguel ADELINO Nathalie LAPEYRE Serge LENOIR Djaffar OUSSADA	Magasinier Magasinier Assistante administrative Magasinier Gestionnaire administratif	Société n° 1510 CF : 2UHE 2UTE
Pascal FRANCINEAU	Gérant de restaurant	Noël HUE Yannick LE BERRE Amar DERDARE Luc BREBION Stéphane BLANCHE	Magasinier Magasinier Magasinier Magasinier Cuisinier	Société n° 1510 CF : 2UCH 2UTO 2UGA 2UDR

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers CODES SAP
		Nom	Fonction	
Bruno CHASSAIGNE	Gérant de restaurant	Daniel CORBIZET Arlette LACAZE David PARRAIN	Economiste Magasinier Magasinier	Société n° 1510 CF : 2URE
Yannick HOUSSARD	Responsable de la division impression	Christian BERTINARIA Angélique ROUX Sylvie METAIS Jean-Marc PERROT Freddy DRUBIGNY Alain MESNY	Responsable production atelier Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste	Société n° 1510 CF : 2UI1 2UI2 2UI3
Didier ISRAEL	Directeur juridique	Claude COILLARD-CHABIR	Responsable conventions appui et contentieux privé	Société n°1500 CF : C402
Richard BENAYOUN	Directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BREVINION Muriel BOYER	Directeur adjoint Responsable de pôle	Société n° 1500 CF : C404 Sociétés n° 1910, 2910 CF : tous
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Pascal JACQUIN Marie-Cécile DORS	Directeur adjoint Responsable département pilotage et support de la filière	Société n° 1920 CF : tous Etablissement n°1500 CF : C409
Yves REDONDO	Directeur des achats	Catherine CHEVRET-BERSANI Stéphane LIETZ	Directeur adjoint Chef département achats approvisionnement	Société n° 1500 CF : C418
Ecoles				
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général de HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général	Société n° 2200 CF : tous
Bérengère PAGES	Directeur des relations avec les entreprises			Société n° 2200 CF : 4FEN, 4F71, 4F72, 4F73
Pierre DUSSAUGE	Doyen du corps professoral			Société n° 2200 CF: 4F6D, 4F81, 4F82, 4F84, 4F1B, 4F2D,
Eloïc PEYRACHE	Directeur délégué de HEC Paris			Société n° 2200 CF : 4F2G,
Bernard GARETTE	Directeur délégué du MBA HEC Paris			Société n° 2200 CF : 4F31, 4F32, 4F33, 4F34, 4F35, 4F36
Marina KUNDU	Directeur délégué Ex Ed HEC Paris			Société n° 2200 CF : 4F51, 4F52, 4F53, 4F54
Blaise ALLAZ	Doyen associé à la recherche	Pierre DUSSAUGE	Doyen du corps professoral	Société n°2200 CF : 4F83
Frank BOURNOIS	Directeur général de ESCP-EUROPE	Hervé DUFOORT Clodyne SAMUEL de LACROIX	Secrétaire général Directeur en charge des affaires juridiques, des achats et du contrôle interne	Société n° 2270 CF : tous
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN Huguette PALADE	Secrétaire général Responsable Administratif et financier	Société n° 2300 CF : tous
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Thierry ARNAUD	Secrétaire général	Société n°2450 CF : tous
Yves PORTELLI	Directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER	Secrétaire général	Société n° 2510 CF : tous
Chantal FOUQUE	Directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	Secrétaire général	Société n°2520 CF : tous
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Agnès GRANDJEAN	Secrétaire général	Société n° 2560 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers CODES SAP
		Nom	Fonction	
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements	Société n° 2590 CF : tous
Bruno GARDET	Directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO Sabrina TRUDEMP	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Société n° 2580 CF : tous
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage	Georges DAUBRESQUE	Directeur-adjoint des services généraux	Société n° 2920 CF : tous
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique	Société n° 2640 CF : tous
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général	Société n° 2670 CF : tous
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général	Société n° 2620 CF : tous
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général	Société n° 2840 CF : tous
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général	Société n° : 2600 CF : tous
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ Sandrine PROVOT	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Sociétés n° 2660, 2690, 2860 CF : tous
Laurent PLAS	Directeur de l'ITEDEC	Sabrina FAINELLI	Secrétaire général	Société n° 2850 CF : tous
Michaël ETIENNE	Directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN	Françoise LE PAPE	Responsable de la formation continue	Société n° 2610 CF : tous
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC	Brigitte DUCHENE	Secrétaire général	Société n° 2830 CF : tous

ARTICLE 2

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise) dans les conditions définies ci-après :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers
		Nom	Fonction	
Chambres d'industrie et de commerce départementales				
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental CCID Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1310 CF : tous
Denis DANG	Adjoint au directeur CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J10 2J11 2J12 2J13 2J14 2J15
Pierre DE RICAUD	Responsable du département développement territorial CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J20 2J21 2J22 2J23 2J24 2J25
Ursula GERARD	Responsable du département développement des entreprises CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J40

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers
		Nom	Fonction	
Pierre ADES	Responsable du département création transmission formalités CCID Paris			Société n° 1310 CF : 2J30 2J31 2J32 2J33
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental CCID Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1380 CF : tous
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental CCID Hauts-de-Seine	Anne BARRIERE-L'ETENDARD	administration, finances et ressources humaines	Société n° 1320 CF: tous
Tristan GILLOUARD	Directeur général délégué départemental CCID Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT Jean-Louis ANDRIEUX	Directeur adjoint au DGDD Responsable Finances	Société n°1330 CF : tous
Géraldine FROBERT	Directeur général délégué départemental CCID Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1340 CF : tous
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental CCID Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD	Société n° 1350 CF : tous
Directions rattachées à la direction générale				
Thierry LAURENT	Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Antoine DEVE Isabelle BRILLANT	Directeur adjoint Responsable du département supports	Société n° 2110, CF : tous
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures	Karine MICHEL Daniel RAMAGE	Responsable du pôle Gestion Friedland Directeur délégué aux affaires régionales	Société n° 1110 CF : C411
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication			Société n° 1110 CF : C403
Dominique CHARNEAU	Inspecteur général	Brigitte POIRE-MARAUX	Adjoint à l'inspecteur général	Société n° 1110 CF : C420
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion	Mathieu BOULANGER	Directeur adjoint	Société n° 1110 CF : C426
Valérie HENRIOT-LE METAYER	Directeur des finances et du contrôle de gestion			Sociétés n° 1120 7010 CF : tous
Directions générales adjointes				
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Michel REVERSAT Richard SKRZYPCZAK	Secrétaire général Directeur adjoint au DGA-ERF	Sociétés n° : * 2010 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : * 2200, 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920. * 2110, 2600, 2610, 2620, 2640, 2660, 2670, 2690, 2830, 2840, 2850, 2860 CF : tous
Véronique LABLE	Directeur du CFA			Société n° 2010 CF : 4A18, 4A30
Anne-Marie LE BEVILLON	Directeur du marketing			Société n° 2010 CF : 4A26, 4A30
Nathalie BERRIAT	Directeur de l'innovation pédagogique			Société n° 2010 CF : 4A11, 4A20, 4A21, 4A22, 4A24,

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers
		Nom	Fonction	
Jacques-Olivier HENON	Directeur des politiques éducatives			Société n° 2010 CF : 4A16 – 4A28 – 4A29
Sylvie MOUCHEZ	Responsable du département orientation (BIOP et CIOP)			Société n° 2010 CF : 4A16
Marianne CONDE-SALAZAR	Directeur des relations internationales de la DGA ERF	Franck DESROCHES	Adjoint au Directeur	Société n° 2040 CF : tous
Philippe REGIMBART	Directeur des admissions et concours	Xavier COVILLE	Adjoint au Directeur de la DAC	Société n° 2150 CF : tous
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission	Société n° 1140 CF : tous Société n°7030 CF : tous
Bertrand MARJOLLET	Directeur des Filières et Territoires			Société n° 1140 CF : 2I60, 2I62, 2I72, 2I80, 2I81, 2I82 Société n°7030 CF : tous
William PROST	Directeur du Développement des entreprises			Société n° 1140 CF : 2I50, 2I51, 2I71, 2I79
Paul BRULEY	Responsable du département CFE mutualisé			Société n° 1140 CF :2I11, 2I12,2I13,2I14, 2I15 2I20,2I30
Catherine DEMONGEOT	Directeur du marketing et des relations clients			Société n° 1140 CF :2I17,2I18, 2I40,2I65, 2I83
Pascal MORAND	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Anne GALITZINE Jean-Luc BIACABE	Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC Directeur des politiques économiques	Société n° 1400 CF : tous
Anne OUTIN-ADAM	Directeur des politiques législatives et juridiques			Société n° 1400 CF : 2N10 2N16 2N40 2N41 2N42
Mirko HAYAT	Directeur du CREDA			Société n° 1400 CF : 2N42
Sébastien CALMONT	Directeur de IRPI			Société n° 1400 CF : 2N41
France MOROT-VIDELAINE	Directeur des politiques territoriales de la DGA EMC			Société n° 1400 CF : 2N30 2N31 2N32 2N33
Philippe JACOB	Directeur général adjoint chargé des ressources humaines			Sociétés n°: 1110 CF : C410 Sociétés n° 8010 8020 8030 CF: tous
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	Remy ARTHUS Georges FISCHER Jean-Luc FERLANDE Jean-François DUFOUR	Directeur du développement international des entreprises Directeur réseaux et partenariats internationaux Adjoint au directeur Chargé de mission	Société n° 1130 CF : tous
Agathe PACARD	Responsable du service Europe			Société n° 1130 CF : 2H31
Martine STEPANEK	Responsable du service Asie Amériques			Société n° 1130 CF : 2H34
Ousmane SECK	Responsable du service Afrique proche et moyen Orient			Société n° 1130 CF : 2H36
Laurence CARRARA	Responsable du service Foires et salons			Société n° 1130 CF : 2H37

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers
		Nom	Fonction	
Gilles WURMSER	Responsable du service Stratégie et actions sectorielles			Société n° 1130 CF : 2H51
Hervé PARCINEAU	Responsable du CIE			Société n° 1130 CF : 2H52
Luc DARDAUD	Responsable du DFCE			Société n°1130 CF : 2H60 2H61 2H62 2H63
Sandrine ROL	Chef du service produits éditoriaux et formation	Florence SABOT	Responsable du service commercial	Société n° 1130 CF 2H16 2H72
Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint de l'administration générale	Jeanne-Marie DUMON	Directeur, adjoint au DGA	Sociétés n° : * 1910, 1920, 2910 CF : tous * 1500 - 1510 CF : tous
Thierry MENUET	Responsable du service de prévention et des risques			Société n° 1500 CF : 6 P01
Jean-Christophe BRUERE	Responsable du service des assurances			Société n° 1500 CF : 6 P02
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	Directeur-adjoint	Société n° 1510 CF : tous
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Stéphane LEMAIRE	Secrétaire général pôle Champerret	Société n° 1510 CF : 2USC
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux	Thierry SERANE	Secrétaire général du Pôle Bouse	Société n° 1510 CF : 2USB
Pascal FRANCINEAU	Gérant de restaurant	José POSENATO Miguel ADELINO Nathalie LAPEYRE Serge LENOIR Djaffar OUSSADA	Magasinier Magasinier Assistante administrative Magasinier Gestionnaire administratif	Société n° 1510 CF : 2UHE 2UTE
Pascal FRANCINEAU	Gérant de restaurant	Noël HUE Yannick LE BERRE Amar DEREARE Luc BREBION Stéphane BLANCHE	Magasinier Magasinier Magasinier Magasinier Cuisinier	Société n° 1510 CF : 2UCH 2UTO 2UGA 2UDR
Bruno CHASSAIGNE	Gérant de restaurant	Daniel CORBIZET Arlette LACAZE David PARRAIN	Econome Magasinier Magasinier	Société n° 1510 CF : 2URE
Yannick HOUSSARD	Responsable de la division impression	Christian BERTINARIA Angélique ROUX Sylvie METAIS Jean-Marc PERROT Freddy DRUBIGNY Alain MESNY	Responsable production atelier Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste Infographiste	Société n° 1510 CF : 2UI1 2UI2 2UI3
Didier ISRAEL	Directeur juridique	Claude COILLARD-CHABIR	Responsable conventions appui et contentieux privé	Société n°1500 CF : C402
Richard BENAYOUN	Directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BREVINION Muriel BOYER	Directeur adjoint Responsable de pôle	Société n° 1500 CF : C404 Sociétés n° : * 1910 – 2910 CF : tous
Yves SOUBIGOU	Directeur du pilotage du système d'information	Pascal JACQUIN Marie-Cécile DORS	Directeur adjoint Responsable département pilotage et support de la filière	Société n° 1920 CF : tous Etablissement n°1500 CF : C409
Yves REDONDO	Directeur des achats	Catherine CHEVRET-BERSANI Stéphane LIETZ	Directeur adjoint Chef département achats approvisionnement	Société n° 1500 CF : C418
Ecoles				
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général de HEC Paris	M. Olivier MOREAU	Secrétaire général	Société n°2200 CF : tous

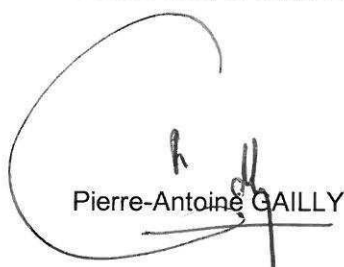
NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers
		Nom	Fonction	
Béregère PAGES	Directeur des relations avec les entreprises			Société n° 2200 CF :4FEN,4F71,4F72,4F73
Pierre DUSSAUGE	Doyen du corps professoral			Société n° 2200 CF:4F6D,4F81,4F82,4F84,4F1B,4F2D,
Eloïc PEYRACHE	Directeur délégué de HEC Paris			Société n° 2200 CF : 4F2G,
Bernard GARETTE	Directeur délégué du MBA HEC Paris			Société n° 2200 CF :4F31,4F32,4F33,4F34,4F35,4F36
Marina KUNDU	Directeur délégué ExEd HEC Paris			Société n° 2200 CF :4F51,4F52,4F53,4F54
Blaise ALLAZ	Doyen associé à la recherche	Pierre DUSSAUGE	Doyen du corps professoral	Société n°2200 CF : 4F83
Frank BOURNOIS	Directeur général de ESCP-EUROPE	Hervé DUFOORT	Secrétaire général	Société n° 2270 CF : tous
Andréas KAPLAN	Directeur académique			Société n°2270 4GA1 4GA2 4GA3 4GA5 4GA6 4GA7 4GG0
Delphine MANCEAU	Directeur corporate			Société n° 2270 CF 4GA4 4GB1 4GB2 4GB3 4GB4 4GB5 4GB6
Béatrice COLLIN	Doyenne du Corps Professoral			Société n° 2270 CF 4GK0
Dominique PERRIN	Directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général	Société n° 2300 CF : tous
Tarik BOUROUINA	Directeur de la recherche ESIEE Paris			Société n° 2300 CF 4H60 4H65
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Thierry ARNAUD	Secrétaire général	Société n°2450 CF : tous
Christian CHENEL	Directeur des programmes et de la scolarité de NOVANCIA			Société n° 2450 CF 4J40, 4J44, 4J45, 4J46, 4J67 4J83 4J86
Lysiane MARECHAL	Directeur de la formation continue de NOVANCIA			Société n° 2450 CF : 4J51
Stéphane VINCENT	Directeur des relations entreprises de NOVANCIA			Société n° 2450 CF 4J71 4J52
Renaud REDIEN-COLLOT	Directeur de l'international de NOVANCIA			Société n° 2450 CF 4J12 4J63 4J66
Catherine LAIZE	Responsable Master de NOVANCIA	Christian CHENEL	Directeur des programmes et de la scolarité	Société n° 2450 CF :4J41 4J61 4J81 4J82
Damien FORTERRE	Responsable Bachelor de NOVANCIA	Christian CHENEL	Directeur des programmes et de la scolarité	Société n° 2450 CF : 4J42 4J62
Yves PORTELLI	Directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER Eric BRABO Nicolas CHAUVELIE	Secrétaire général Directeur adjoint en charge du développement Directeur adjoint en charge des programmes	Société n° 2510 CF : tous
Chantal FOUQUE	Directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	Secrétaire général	Société n°2520 CF : tous
Christophe MERCADIER	Directeur de TECOMAH	Agnès GRANDJEAN	Secrétaire général	Société n° 2560 CF : tous
Frédérique BONLIEU	Directeur adjoint			Société n°2560 CF tous sauf 4C30
Anne KOLSCH	Responsable de la formation continue			Société n° 2560 CF 4M30
Bruno de MONTE	Directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements	Société n° 2590 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Sociétés - Centres Financiers
		Nom	Fonction	
Catherine MALLET	Directeur adjoint chargé des relations entreprises de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements	Société n°2590 CF 4022 4021
Eric de CHAMPSAVIN	Directeur adjoint chargé des programmes de formation initiale de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	Directeur adjoint chargé de l'administration générale Responsable Finances, Achats et approvisionnements	Société n° 2590 CF 4031 4041 4051 4052 4053 4054 4055 4061 4071
Bruno GARDET	Directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO Sabrina TRUDEMPE	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Société n° 2580 CF : tous
Geoffroy SOULEZ	Directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage	Georges DAUBRESQUE	Directeur-adjoint des services généraux	Société n° 2920 CF : tous
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	Gilles CORDURIE	Responsable pédagogique	Société n° 2640 CF : tous
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	Secrétaire général	Société n° 2670 CF : tous
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	Secrétaire général	Société n° 2620 CF : tous
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	Laurent PERNA	Secrétaire général	Sociétés n° 2840 CF : tous
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	Estelle DUFLOT	Secrétaire général	Sociétés n° 2600 CF : tous
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ Sandrine PROVOT	Secrétaire général Responsable administratif et financier	Sociétés n° 2660, 2690, 2860 CF : tous
Laurent PLAS	Directeur de l'ITEDEC	Sabrina FAINELLI	Secrétaire général	Sociétés n° 2850 CF : tous
Michaël ETIENNE	Directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN	Françoise LE PAPE	Responsable de la formation continue	Société n° 2610 CF : tous
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC	Brigitte DUCHENE	Secrétaire général	Société n° 2830 CF : tous

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 6 mars 2015


Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015065-0007

signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

le 06 Mars 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégations de signature en matière
spécifiques - Mise à jour du 6 mars 2015

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 ;

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

ARTICLE 1 – DELEGATION RELATIVE AUX ACCORDS D'INDEMNISATION DES ASSURANCES

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, à effet de signer les accords d'indemnisation des compagnies d'assurances.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Jeanne-Marie DUMON, Directeur, adjoint au Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, dans les mêmes conditions.

ARTICLE 2 - DELEGATIONS DE SIGNATURE EN MATIERE IMMOBILIERE

1. De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, Directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer les actes suivants :

- conventions d'occupation consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer annuel est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) ;
- baux et autres conventions d'occupation pris par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France dont le loyer annuel est inférieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges) ou, après accord du Bureau de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, lorsque le loyer annuel est supérieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges) ;
- demandes et déclarations en matière d'urbanisme : déclaration de travaux, de changement de destination, demande de permis de construire, de démolir, d'aménager ;
- demandes d'autorisations administratives et déclarations prévues par le code de l'urbanisme, le code de la construction et de l'habitation, le code du patrimoine et le code de l'environnement ;
- déclarations fiscales en matière immobilière ;
- actes liés aux procédures d'expropriation et de préemption ;
- déclarations d'ouverture et de fin de chantier ;
- actes concourant à l'exécution des marchés de travaux : ordre de services, réception des travaux, application et levée des pénalités.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Pierre-Lionel BREVINION, Directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, dans les mêmes conditions.

2. De donner délégation de signature à Jean DESTRI BATS, Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures à effet de signer les conventions d'occupation temporaire consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) portant sur les locaux du pôle Friedland (siège et annexes) pour des occupations d'une durée inférieure à 30 jours ;

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Karine MICHEL, responsable du pôle Gestion Friedland, dans les mêmes conditions.

3. De donner délégation de signature à Geoffroy SOULEZ, Directeur des services généraux, à effet de signer les conventions d'occupation temporaire consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) portant sur les locaux du pôle Bourse, de Tocqueville, de Champperret et de Guyancourt, pour des occupations d'une durée inférieure à 30 jours.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Thierry SERANE pour le pôle Bourse, à Olivier ROBERT pour les pôles Champperret et Guyancourt.

4. De donner délégation de signature aux agents ci-après dénommés, à l'effet de pouvoir signer, dans le respect des tarifs et des conventions-type dûment établis à cet effet, les conventions portant location de salles situées dans les locaux définis dans le tableau ci-après, pour des occupations d'une durée inférieure ou égale à 5 jours.

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Locaux concernés par la location de salles
		Nom	Fonction	
Chambres d'industrie et de commerce départementales				
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental CCID Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 2, place de la bourse Paris 2°
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental CCID Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés aux 21, 23-25, avenue de Paris à Versailles
Tristan GILLOUARD	Directeur général délégué départemental CCID Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 191, avenue Paul-Vaillant Coutrier à Bobigny
Géraldine FROBERT	Directeur général délégué départemental CCID Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 8, place Salvador Allende à Créteil
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental CCID Val-d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 35, boulevard du port à Cergy

ARTICLE 3 - DELEGATIONS DE SIGNATURE RELATIVES AUX ATTESTATIONS VISEES A L'ARTICLE R 3332-4-1 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

De donner délégation de signature aux agents suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les attestations délivrées à l'issue de la formation des exploitants de débits de boissons et prévues à l'article susvisé :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Mme Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Adjoint au DGDD
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine		
Tristan GILLOUARD	Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD
Géraldine FROBERT	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental de la CCI Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD

ARTICLE 4 - DELEGATIONS DE SIGNATURE EN MATIERE DE DEPOT LEGAL

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions à effet de signer tout acte nécessaire aux formalités du dépôt légal :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Pascal MORAND	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Anne GALITZINE	Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication		
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général de HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général
Frank BOURNOIS	Directeur général de ESCP-EUROPE	Hervé DUFOORT	Secrétaire général
Dominique PERRIN	Directeur général de l'ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Thierry ARNAUD	Secrétaire général
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures		

ARTICLE 5 - DELEGATION RELATIVE A LA GESTION ET AU DEPOT DES MARQUES

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, Directeur juridique à compter du 1^{er} octobre 2014, à effet de signer tout acte y compris les actes de procédure relatifs au dépôt et à la gestion des marques de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France soit directement soit par l'intermédiaire d'un mandataire.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Micheline FERRAN, Responsable du service propriété intellectuelle et gestion des marques, dans les mêmes conditions.

ARTICLE 6 - DELEGATIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS DU COMMERCE INTERNATIONAL

De donner délégation de signature aux agents dont les noms suivent à effet de signer les certificats d'origine, factures, légalisations, carnets de passage en douane ATA et tout autre document nécessaire au commerce international que la direction chargée des actions internationales et européennes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France est habilitée à délivrer en vertu des lois, règlements, conventions internationales et accords entre les chambres de commerce et d'industrie :

NOM	FONCTION
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes
Georges FISCHER	Directeur réseaux et partenariats internationaux
Jean-Luc FERLANDE	Adjoint au directeur mission appui et conseil
Luc DARDAUD	Responsable du département FCE
Xavier FETTER	Responsable Ingénierie technique et réseaux
Christina VIERA	Responsable délivrance des formalités
Frédéric HENRI	Responsable réclamations ATA
Christèle LEMANAC'H	Conseiller en Formalités
Daniette JASEMIN	Conseiller en Formalités
Asnia BENYAHIA	Conseiller en Formalités
David MALEDON	Conseiller en Formalités
Nadia CHIKRI	Conseiller en Formalités
Soraya AIT JLOULAT	Conseiller en Formalités
Marie-France MARTINEZ	Conseiller en Formalités
Romain DAUGERON	Conseiller en Formalités
Patricia FARESCOUR	Conseiller en Formalités
Raphaël GEORGIN	Conseiller en Formalités
Linda AGON	Conseiller en Formalités
Christine TISCHER	Conseiller en Formalités
Frédéric MOROT	Conseiller en Formalités
Mohamed REGGAD	Conseiller en Formalités
Stéphanie HIEAUX	Conseiller en Formalités
Isabelle PERROT	Conseiller en Formalités
Suzanne GOMEZ	Conseiller en Formalités
Olivier BARRET	Conseiller en Formalités
Nicolas FEVRE	Conseiller en Formalités

ARTICLE 7 - DELEGATION DE SIGNATURE RELATIVES AUX DEMANDES D'IMMATRICULATION DE VEHICULES

De donner délégation de signature à Geoffroy SOULEZ, Directeur des services généraux, à effet de signer les demandes d'immatriculation de véhicules et la délivrance des cartes grises pour l'ensemble des véhicules appartenant à la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

ARTICLE 8 - DELEGATION EN MATIERE D'APPRENTISSAGE

De donner délégation de signature à Thierry LAURENT, Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage, dans la limite de ses attributions, à effet de signer les décisions d'enregistrement, de refus et de retrait d'enregistrement des contrats d'apprentissage.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Dominique RABILLER, Responsable du pôle production, dans les mêmes conditions.

ARTICLE 9 - DELEGATION EN MATIERE DE CONVENTIONS DE FORMATION CONTINUE

De donner délégation de signature à Thierry LAURENT, Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage, à l'effet de signer les conventions de formation continue, relevant notamment de l'article L6313-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Isabelle BRILLANT, Responsable du département supports, dans les mêmes conditions.

ARTICLE 10 - DELEGATIONS DE SIGNATURE EN MATIERE DE CERTIFICATION CONFORME

1. De donner délégation de signature à Jean DESTRIKATS, Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures, pour la certification conforme des procès-verbaux d'assemblée générale, de bureau et des décisions signées par le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

2. De donner délégation de signature à Valérie HENRIOT-LE METAYER, Directeur des finances et du contrôle de gestion pour la certification conforme des copies des rapports des commissaires aux comptes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, des copies du DC7 et à effet de signer toute réclamation précontentieuse ou gracieuse auprès de l'administration fiscale, ainsi que les reçus fiscaux en cas de dons.

ARTICLE 11 - DELEGATIONS DE SIGNATURE DES AVIS REQUIS PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIERE DE DEMANDES DE NATURALISATION

De donner délégation à Jean DESTRIKATS, Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures, à l'effet de signer les avis de la CCI Paris - Ile-de-France se rapportant aux demandes de naturalisation de commerçants ou de chefs d'entreprises commerciales, tel que requis par les pouvoirs publics au titre de la réglementation en vigueur.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation de signature est donnée dans les mêmes conditions à Patrick POCHE, Responsable du pôle représentations extérieures et activités réglementées.

* * *

Sauf date de prise d'effet spécifique indiquée ci-dessus, les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 6 mars 2015


Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015072-0004

signé par
Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de
l'emploi d'Ile- de- France

le 13 Mars 2015

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi

Arrêté de subdélégation de signature du
directeur régional de la DIRECCTE sur les
compétences administratives du Préfet de
région

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

La direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail, et de l'emploi

Arrêté n° 2015-042
portant subdélégation de signature de M. Laurent Vilboeuf,
directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

- VU le code de justice administrative,
- VU le code du travail,
- VU le code du tourisme,
- VU le code de la sécurité sociale,
- VU le code des marchés publics,
- VU le code du commerce,
- VU le code de la consommation,
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU le décret n°92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration,
- VU le décret n° 92-738 et n° 92-1057 des 27 juillet et 25 septembre 1992 portant déconcentration en matière de gestion des personnels et services du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de Monsieur Jean DAUBIGNY, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
- VU le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat,
- VU le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France,

VU l'arrêté interministériel du 4 novembre 2011 nommant Monsieur Laurent Vilboeuf, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter du 14 novembre 2011,

VU l'arrêté n°2011325-0004 du 21 novembre 2011 de M. Jean DAUBIGNY, préfet de la région d'Ile de France, préfet de Paris, portant délégation de signature à M. Laurent Vilboeuf, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE) en matière administrative ;

Vu l'arrêté interministériel du 23 janvier 2015 nommant Mme Isabelle LAFFONT-FAUST, directrice régionale adjointe des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France chargée des fonctions de responsable de l'unité territoriale des Yvelines,

A R R E T E :

ARTICLE 1er : la présente subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions relevant des attributions de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE) à l'exclusion des actes mentionnés à l'article 3 du présent arrêté.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région d'Ile-de-France, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

ARTICLE 2 : Subdélégation de signature est donnée à : Mme Isabelle LAFFONT-FAUST, responsable de l'unité territoriale des Yvelines.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle LAFFONT-FAUST, la subdélégation de signature sera exercée par :

- Mme Elisabeth JAULT, Secrétaire générale
- M. Pascal MARCOUX, Responsable service Travail
- M. Didier LACHAUD, Responsable Service Emploi

- Pascale BLONDY, Responsable adjoint Service Emploi

- Nadine DESPLEBIN, Responsable adjoint Service Emploi

ARTICLE 3 : Sont exclus de la délégation consentie à l'article 1^{er} du présent arrêté :

- les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics,
- les mémoires en défense présentés au nom de l'Etat à l'occasion des recours formés devant les juridictions administratives et nés de l'activité de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, sauf en ce qui concerne les compétences propres exercées par le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en matière d'inspection de la législation du travail, ainsi que dans les cas de procédure d'urgence prévus au livre V du code de justice administrative,

- les correspondances avec les parlementaires, les anciens ministres, les conseillers régionaux et généraux et les présidents des associations des maires,
- les correspondances entrant dans le cadre de la négociation du contrat de projets.

Par ailleurs, une copie de toutes correspondances avec les autres élus, maires, conseillers municipaux ainsi que celles concernant le contrôle de légalité et les mémoires produits dans le cadre des procédures d'urgence susmentionnées, sera adressée en même temps au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

ARTICLE 4 : L'arrêté n°2014-046 du 5 novembre 2014 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, et les subdélégués désignés sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région d'Ile de France, et la Préfecture des Yvelines.

Fait à Aubervilliers, le ¹ 3 MARS 2015

Pour le préfet et par délégation,
Le DIRECCTE

Laurent Vilboeuf



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015072-0005

signé par
Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de
l'emploi d'Ile- de- France

le 13 Mars 2015

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi

Décision de délégation de signature



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

La direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail, et de l'emploi d'Ile de France

DECISION n° 2015-041

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE
L'EMPLOI**

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L 1233-56 à L 1233-57-8 ;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements Ile-de-France,

Vu l'arrêté interministériel du 4 novembre 2011 nommant Monsieur Laurent VILBOEUF, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter du 14 novembre 2011,

Vu l'arrêté interministériel du 23 janvier 2015 nommant Mme Isabelle LAFFONT-FAUST, directrice régionale adjointe des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France chargée des fonctions de responsable de l'unité territoriale des Yvelines à compter du 1er mars 2015;

Décide :

Article 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Isabelle LAFFONT-FAUST, responsable de l'unité territoriale des Yvelines, à effet de signer, au nom du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France, les décisions mentionnées à l'article 2 :

Article 2 :

Dispositions légales	Décisions
Anticipation négociée des mutations économiques pour développer les compétences, maintenir l'emploi et encadrer les licenciements économiques	
L 1233-56	Avis sur la procédure et observations sur les mesures sociales pour les procédures ouvertes par les entreprises non soumises à l'obligation d'établir un PSE.
L 1233-57.1 et L 1233-57.6	Avis sur la procédure et observations sur le PSE pour les procédures ouvertes par les entreprises soumises à l'obligation d'établir un PSE.
L 1233-57-4 ; L 1233-57-2 ; L 1233-57-3 ; L 1233-57-1 ; L 1233-57-7 ; L 1233-57-5/6	Décision de validation de l'accord collectif signé en application de l'article 1233-24-1 Décision d'homologation du document unilatéral pris en application de l'article L 1233-24-4
L 1233-57-5 ; D 1233-12	Injonction prise sur demande formulée par le CE ou, à défaut, les DP ou, en cas de négociation d'un accord L 1233-24-1, par les OS représentatives de l'entreprises.
L 4614-12-1 ; L 4614-13	Décision relative à la contestation de l'expertise réalisée dans le cadre de l'article L 4614-12-1.
Durée du travail	
Article R3121-23 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue du travail
Article R713-44 du code rural	Décision prise sur recours hiérarchique formé contre une décision de l'inspecteur du travail imposant un mode d'enregistrement de la durée du travail
Article R713-26 du code rural	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail pour une activité dans un département
Article R713-28 du code rural	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue du travail pour une entreprise ou plusieurs entreprises ayant le même type d'activité
Article R713-32 du code rural	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue du travail pour une activité dans un département
Article R3121-28 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail
Article D3141 35 du code du travail	Décision désignant les membres de la commission instituée auprès des caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics

Santé et sécurité

Articles L1242-6 et D1242-5 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder des dérogations à l'interdiction de recourir à des salariés sous contrat à durée déterminée pour certains travaux particulièrement dangereux
Articles L1251-10 et D1251-2 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder des dérogations à l'interdiction de recourir au travail temporaire pour certains travaux particulièrement dangereux
Articles L4154-1 et D4154-3 à D4154-6 du code du travail	Décision autorisant ou refusant d'autoriser ou retirant une décision d'autorisation d'employer des salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée ou des salariés temporaires pour accomplir des travaux exposant à certains agents chimiques dangereux
Article R4214-28 du code du travail	Décision accordant ou refusant d'accorder une dispense en matière d'accessibilité des locaux de travail aux travailleurs handicapés
Articles R4533-6 et R4533-7 du code du travail	Décision accordant ou refusant d'accorder les dérogations aux dispositions des articles R. 4533-2 à R. 4533-4 (voies et réseaux divers de chantiers de construction)
Article L4721-1 du code du travail	Mise en demeure de prendre des mesures pour remédier à une situation dangereuse résultant d'une infraction aux dispositions des articles L. 4121-1 à L. 4121-5, L. 4522-1 et L. 4221-1
Article R4723-5 du code du travail	Décision prise sur recours hiérarchique formé contre une demande d'analyse de produits faite en application de l'article R 4722-10
Article 85 du décret du 28 septembre 1979 relatif aux établissements pyrotechniques	Décision approuvant ou n'approuvant pas l'étude de sécurité Décision demandant au chef d'établissement d'effectuer ou de faire effectuer des essais complémentaires
Article 8 du décret du 28 octobre 2005 relatif aux chantiers de dépollution pyrotechnique	Décision approuvant ou n'approuvant pas l'étude de sécurité Décision demandant au chef d'établissement d'effectuer ou de faire effectuer des essais complémentaires
Article 3 de l'arrêté du 23 juillet 1947	Décision accordant ou refusant une dispense à l'obligation de mettre des douches à disposition des travailleurs
Groupement d'employeur	
Articles L1253-17 et D1253-7 à D1253-11 du code du travail	Décision d'opposition à l'exercice de l'activité d'un groupement d'employeurs
Articles R1253-19 à R1253-27 du code du travail	Décisions accordant, refusant ou retirant l'agrément d'un groupement d'employeurs

Représentation du personnel	
Articles L2143-11 et R2143-6 du code du travail	Décisions autorisant ou refusant la suppression du mandat de délégué syndical
Articles L2142-1-2, L2143-11 et R2143-6 du code du travail	Décisions autorisant ou refusant la suppression du mandat de représentant de section syndicale
Articles L2312-5 et R2312-1 du code du travail	Décision imposant l'élection de délégués du personnel de site, Décision fixant le nombre et la composition des collèges électoraux, Décision fixant le nombre des sièges et leur répartition entre les collèges
Articles L2314-11 et R2314-6 du code du travail	Décision fixant la répartition du personnel dans les collèges électoraux pour les élections des délégués du personnel, Décision fixant la répartition des sièges entre les catégories de personnel pour les élections des délégués du personnel
Articles L2314-31 et R2312-2 du code du travail	Décisions de reconnaissance ou de perte de la qualité d'établissement distinct (délégués du personnel)
Articles L2322-5 et R2322-1 du code du travail	Décisions de reconnaissance ou de perte de la qualité d'établissement distinct (comité d'entreprise)
Articles L2322-7 et R2322-2 du code du travail	Décision autorisant ou refusant d'autoriser la suppression du comité d'entreprise
Articles L.2324-13 et R2324-3 du code du travail	Décision fixant la répartition des sièges entre les catégories de personnel pour les élections du comité d'entreprise Décision fixant la répartition du personnel entre les collèges électoraux pour les élections du comité d'entreprise
Articles L2327-7 et R2327-3 du code du travail	Décision fixant le nombre d'établissements distincts pour les élections au comité central d'entreprise Décision de répartition des sièges entre les établissements et les catégories pour les élections au comité central d'entreprise
Articles L2333-4 et R2332-1 du code du travail	Décision répartissant les sièges au comité de groupe entre les élus du ou des collèges électoraux
Articles L2333-6 et R2332-1 du code du travail	Décision de désignation du remplaçant d'un représentant du personnel du comité de groupe
Articles L2345-1 et R2345-1 du code du travail	Décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de suppression d'un comité d'entreprise européen
Apprentissage	
Articles L6225-1 et suivants et R6225-1 et suivants du code du travail	Décision autorisant ou refusant la reprise de l'exécution du contrat d'apprentissage (article L 6225-5) Décision interdisant le recrutement de nouveaux apprentis ainsi que de jeunes titulaires d'un contrat d'insertion en alternance (article L 6225-6) Décision mettant fin ou refusant de mettre fin à l'interdiction de recruter de nouveaux apprentis (article R 6225-11)

Formation professionnelle et certification	
Articles R338-6 et R338-7 du code de l'Education, arrêtés du 9 mars 2006 et du 10 mars 2009	Délivrance du titre professionnel Désignation du jury VAE : recevabilité de la VAE
Article R6325-20 du code du travail	Décision de retrait du bénéfice des exonérations de cotisations sociales attaché aux contrats de professionnalisation
Divers	
Article L3345-1 et suivants et D3345-1 et suivant du code du travail	Demande de retrait ou de modification de dispositions d'un accord d'intéressement ou de participation, ou d'un règlement d'épargne salariale
Articles L1237-14 et R1237-3 du code du travail	Décisions d'homologation et de refus d'homologation des conventions de rupture du contrat de travail
Articles R5422-3 et -4 du code du travail	Détermination du salaire de référence des travailleurs migrants
Articles D5424-8 à D5424-10 du code du travail	Décision déterminant les périodes d'arrêts saisonniers de travail par suite d'intempéries (entreprises de BTP)
Articles L1143-3 et D1143-6 du code du travail	Décision d'opposition à un plan pour l'égalité professionnelle
Article R2122-21 du code du travail	Décision prise sur le recours gracieux formé par un électeur ou son représentant en cas de contestation relative à une inscription sur la liste électorale établie dans le cadre du scrutin de mesure de l'audience des organisations syndicales dans les entreprises de moins de 11 salariés
Contrat de génération	
Article L 5121-13 et R 5121-32	Contrôle de conformité des accords et plans d'action
Articles L 5121-9, L. 5121-10, L. 5121-12 et R 5121-33	Mises en demeure
Articles L5121-15 et L.5121-16, R. 5121-37 et R. 5121-38	Document d'évaluation prévu dans les articles précités

Article 3 – Le responsable de l'unité territoriale mentionné à l'article 1^{er} peut donner délégation de signature aux agents placés sous son autorité à effet de signer les décisions énumérées à l'article 2, à l'exception des matières visées à l'article 4. Ces subdélégations seront portées à la connaissance du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Article 4 – En ce qui concerne les contrats de génération, l'anticipation négociée des mutations économiques pour développer les compétences, maintenir l'emploi et encadrer les licenciements économiques, le responsable de l'unité territoriale donne délégation de signature en cas d'empêchement à M. Didier LACHAUD, M. Pascal MARCOUX et Mme Nadine DESPLEBIN.

Article 5 – La décision n° 2014-048 du 5 novembre 2014 est abrogée.

Article 6 – Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France et le délégataire désigné ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région et de la préfecture du département.

Fait à Aubervilliers, le **13 MARS 2015**

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi,



Laurent VILBOEUF



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0008

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-04 Portant délégation de signature du Directeur Général (Isabelle HATTON)

Décision n° 2015-04

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du directeur général de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu la délégation de signature n°2013-16 du 14 novembre 2013, portant délégation de signature du Directeur général à Madame Isabelle HATTON, Directrice des travaux,

Décide :

Article 1 : La décision de délégation de signature n°2013-16 du 14 novembre 2013 est abrogée,

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Isabelle HATTON, en sa qualité de directrice des travaux, pour les actes liés à l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux n'entraînant aucune conséquence sur le montant du marché ou sur son contenu, à savoir :

- Les ordres de service de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de suspension de délais de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de reprise d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de prolongation du délai de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les procès verbaux de réception de travaux,
- Les procès verbaux de levée de réserves,

- Les bordereaux de suivi,
- Les bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD),
- Les bordereaux de suivi de déchets amiantés (BSDA),
- Les fiches d'identification des déchets (FID)

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,



Le directeur général,
Gilles BOUVELOT



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0009

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-05 Portant délégation de signature du Directeur Général (Krystelle CUMAN- GONVALVES)

Décision n° 2015-05

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du directeur général de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu la délégation de signature n°2013-17 du 14 novembre 2013, portant délégation de signature du Directeur général à Madame Krystelle CUMAN-GONCALVES, Cheffe de projets travaux,

Décide :

Article 1 : La décision de délégation de signature n°2013-17 du 14 novembre 2013 est abrogée,

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Krystelle CUMAN-GONCALVES, en sa qualité de Cheffe de projets travaux, pour les actes liés à l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux n'entraînant aucune conséquence sur le montant du marché ou sur son contenu, à savoir :

- Les ordres de service de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de suspension de délais de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de reprise d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de prolongation du délai de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les procès verbaux de réception de travaux,

- Les procès verbaux de levée de réserves,
- Les bordereaux de suivi,
- Les bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD),
- Les bordereaux de suivi de déchets amiantés (BSDA),
- Les fiches d'identification des déchets (FID)

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,



Le directeur général,
Gilles BOUVELOT



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0010

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-06 Portant délégation de
signature du Directeur Général (Judith
CUBERTAFOND)

Décision n° 2015-06

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du directeur général de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu la délégation de signature n°2012-28 du 11 octobre 2012, portant délégation de signature du Directeur général à Madame Judith CUBERTAFOND, Cheffe de projets,

Décide :

Article 1 : La décision de délégation de signature n°2012-28 du 11 octobre 2012 est abrogée,

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Judith CUBERTAFOND, en sa qualité de directrice de projets développement durable, pour les actes liés à l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux n'entraînant aucune conséquence sur le montant du marché ou sur son contenu, à savoir :


- Les ordres de service de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de suspension de délais de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de reprise d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de prolongation du délai de la mission de Maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les procès verbaux de réception de travaux,
- Les procès verbaux de levée de réserves,
- Les bordereaux de suivi,

- Les bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD),
- Les bordereaux de suivi de déchets amiantés (BSDA),
- Les fiches d'identification des déchets (FID)

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,

Le directeur général,
Gilles BOUVELOT





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n °2015071-0011

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-07 Portant délégation de signature du Directeur Général (Anne LE BAUT)

Décision n° 2015-07

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement public foncier Ile-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du directeur général de l'Établissement public foncier Ile-de-France,

Vu la délégation de signature n°2012-29 du 11 octobre 2012, portant délégation de signature du Directeur général à Madame Anne LE BAUT, Cheffe de projets,

Décide :

Article 1 : La décision de délégation de signature n°2012-29 du 11 octobre 2012 est abrogée,

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Anne LE BAUT, en sa qualité de cheffe de projets sites et sols pollués, pour les actes liés à l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux n'entraînant aucune conséquence sur le montant du marché ou sur son contenu, à savoir :

- Les ordres de service de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de suspension de délais de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de reprise d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de prolongation du délai de la mission de Maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les procès verbaux de réception de travaux,
- Les procès verbaux de levée de réserves,
- Les bordereaux de suivi,

- Les bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD),
- Les bordereaux de suivi de déchets amiantés (BSDA),
- Les fiches d'identification des déchets (FID)

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,

Le directeur général,
Gilles BOUVELOT





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0012

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-08 Portant délégation de signature du Directeur Général (Jean- Baptiste DURIEUBLANC)

Décision n° 2015-08

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du directeur général de l'Etablissement public foncier Ile-de-France,

Vu la délégation de signature n°2012-26 du 11 octobre 2012, portant délégation de signature du Directeur général à Monsieur Jean-Baptiste DURIEUBLANC, Chef de projets,

Décide :

Article 1 : La décision de délégation de signature n°2012-26 du 11 octobre 2012 est abrogée,

Article 2 : Délégation de signature est donnée à M. Jean-Baptiste DURIEUBLANC, en sa qualité de chef de projets travaux, pour les actes liés à l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux n'entraînant aucune conséquence sur le montant du marché ou sur son contenu, à savoir :

- Les ordres de service de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de suspension de délais de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de reprise d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les ordres de service de prolongation du délai de la mission de Maîtrise d'œuvre et des travaux,
- Les procès verbaux de réception de travaux,
- Les procès verbaux de levée de réserves,
- Les bordereaux de suivi,

- Les bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD),
- Les bordereaux de suivi de déchets amiantés (BSDA),
- Les fiches d'identification des déchets (FID)

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,



Le directeur général,
Gilles BOUVELOT



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0013

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-09 Portant délégation de signature du Directeur Général (Mourad BADID)

Décision n°2015-09

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant la création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M. Gilles BOUVELOT, Directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile de France.

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Mourad BADID, gestionnaire de patrimoine dans la limite de ses attributions, à effet de :

- Régulariser tous baux dérogatoires, conventions d'occupation précaires, conventions de mise à disposition, conventions de tournage, engagements de location parkings des biens et tous actes qui en découleraient y compris avenant, prorogation et résiliation qu'il aura conclu dans la limite de 80.000 € HT ;
- Engager toute procédure administrative ou judiciaire en vue d'obtenir la libération des biens, faire toute déclaration, déposer toutes plaintes, mandater tous huissiers, requérir le concours de la force publique ;
- Régulariser tous procès-verbaux de prise de possession et de cession, établir ou régulariser les états des lieux d'entrée, état des lieux de sortie, représenter l'EPFIF lors des bornages contradictoires ;
- Assister et représenter l'EPFIF aux assemblées générales de copropriétés et signer tous actes qui en découleraient ;
- Certifier le service fait.

Article 2 La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,

Le directeur général,
Gilles BOUVELOT



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0014

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-10 Portant délégation de signature du Directeur Général (Magalie COLOMBEL)

Décision n°2015-10

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant la création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M. Gilles BOUVELOT, Directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile de France.

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mademoiselle Magalie COLOMBEL, gestionnaire de patrimoine dans la limite de ses attributions, à effet de :

- Régulariser tous baux dérogatoires, conventions d'occupation précaires, conventions de mise à disposition, conventions de tournage, engagements de location parkings des biens et tous actes qui en découleraient y compris avenant, prorogation et résiliation qu'il aura conclu dans la limite de 80.000 € HT ;
- Engager toute procédure administrative ou judiciaire en vue d'obtenir la libération des biens, faire toute déclaration, déposer toutes plaintes, mandater tous huissiers, requérir le concours de la force publique ;
- Régulariser tous procès-verbaux de prise de possession et de cession, établir ou régulariser les états des lieux d'entrée, état des lieux de sortie, représenter l'EPFIF lors des bornages contradictoires ;
- Assister et représenter l'EPFIF aux assemblées générales de copropriétés et signer tous actes qui en découleraient ;
- Certifier le service fait.

Article 2 La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,

Le directeur général,
Gilles BOUVELOT





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015071-0015

**signé par
Autres signataires**

le 12 Mars 2015

Etablissement public foncier d'Ile de France

Décision 2015-11 Portant délégation de
signature du Directeur Général (Manon
DUBOIS)

Décision n°2015-11

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant la création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M. Gilles BOUVELOT, Directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile de France.

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mademoiselle Manon DUBOIS, chargée de gestion de patrimoine dans la limite de ses attributions, à effet de :

- Engager toute procédure administrative ou judiciaire en vue d'obtenir la libération des biens, faire toute déclaration, déposer toutes plaintes, mandater tous huissiers, requérir le concours de la force publique ;
- Régulariser tous procès-verbaux de prise de possession et de cession, établir ou régulariser les états des lieux d'entrée, état des lieux de sortie, représenter l'EPFIF lors des bornages contradictoires ;
- Assister et représenter l'EPFIF aux assemblées générales de copropriétés et signer tous actes qui en découleraient ;
- Certifier le service fait.

Article 2 La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2015.

Fait à Paris, le 12 mars 2015,

Le directeur général,
Gilles BOUVELOT

